

# LE BAROMETRE

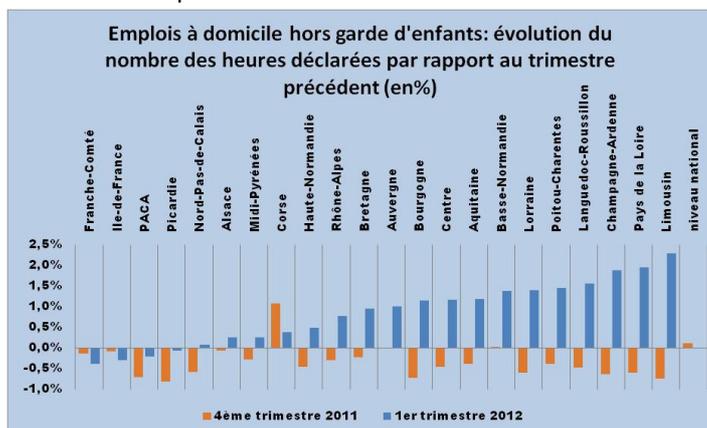
## DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

### TENDANCE AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2012

#### ► Une stabilisation de l'activité dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants

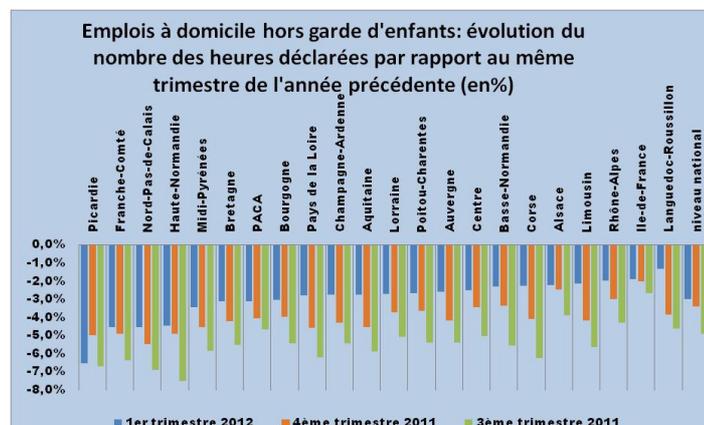
Après avoir observé, en 2011, une dégradation importante de l'activité dans le champ de **l'emploi à domicile hors garde d'enfants**, engendrée notamment par une augmentation du coût patronal (au 1<sup>er</sup> janvier 2011 l'abattement de 15 points du taux de cotisation patronale sur les déclarations au réel a été supprimé), les chiffres provisoires du premier trimestre 2012, publiés par l'ACOSS (ACOSS Stat n° 154), laissent supposer que le comportement des employeurs, consistant à compenser l'avantage social perdu par une diminution des heures déclarées, ne soit plus d'actualité (voir également notre analyse sur la suppression des 15 points dans « Le Baromètre des emplois de la famille », n°2, 2<sup>ème</sup> trimestre 2012).

Ainsi, au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, le volume horaire déclaré dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants reste stable pour le deuxième trimestre consécutif. Dans le Limousin et dans les Pays de la Loire, la progression trimestrielle dépasse même les 2 %.



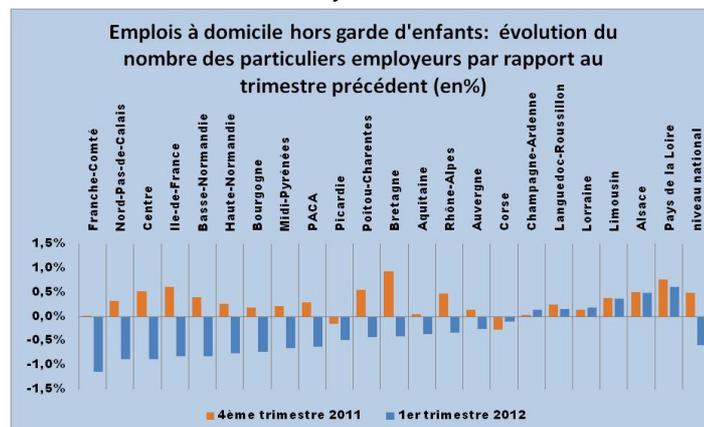
Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Néanmoins, comparé au même trimestre de l'année précédente, sur le premier trimestre 2012, l'activité conserve une tendance à la baisse : -3 % après -3,4 % au 4<sup>ème</sup> trimestre et -4,9 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011. A l'exception de la région picarde, où la diminution annuelle du volume horaire s'est encore accentuée au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, toutes les autres régions ont enregistré une baisse annuelle des heures déclarées moins forte qu'aux deux trimestres précédents.



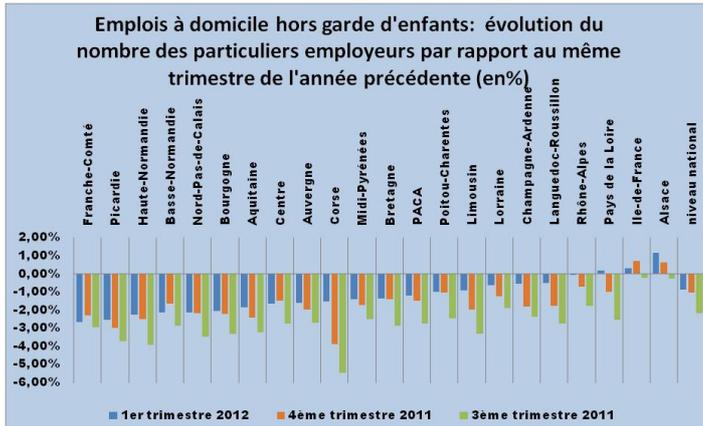
Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En revanche, le nombre d'employeurs de salariés à domicile hors garde d'enfants connaît de nouveau une légère baisse de 0,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent, après une légère hausse de 0,5 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011. Seules six régions résistent au recul du nombre de leurs particuliers employeurs pour le deuxième trimestre consécutif : la Champagne-Ardenne, le Languedoc-Roussillon, la Lorraine, le Limousin, l'Alsace et les Pays de la Loire.



Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

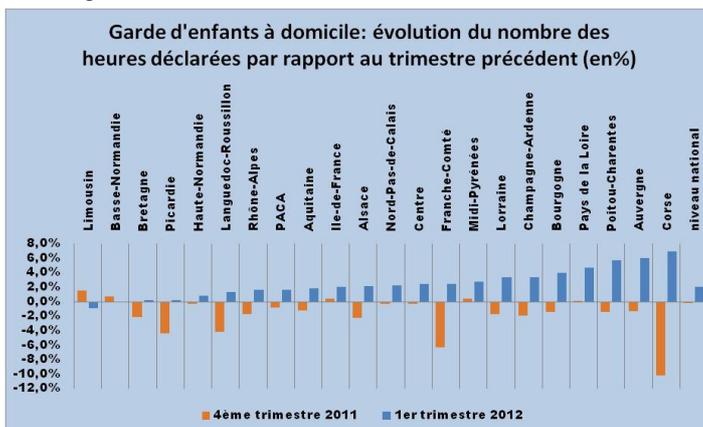
Sur un an, le nombre de particuliers employeurs de cette catégorie d'emploi a diminué au niveau national de 0,9 % (après -1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre et -2,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011). L'Ile-de-France, l'Alsace et les Pays de la Loire sont les seules régions qui enregistrent une légère hausse du nombre de particuliers employeurs au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Sur tous les autres territoires, le nombre d'employeurs baisse dans des proportions variables: ainsi la région Franche-Comté est marquée par une réduction notable de 2,7 %, quand le nombre de particuliers employeurs reste quasiment inchangé en Rhône-Alpes (voir graphique ci-après).



Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

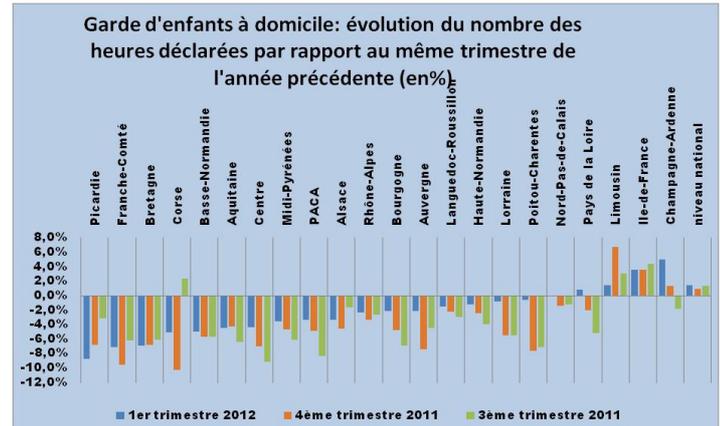
### ► Une reprise importante de l'activité de garde d'enfants à domicile au 1<sup>er</sup> trimestre 2012

Toujours selon les derniers chiffres publiés par l'ACOSS, la stagnation des heures déclarées par les parents employeurs de **gardes d'enfants à domicile**, observée au niveau national durant les trois derniers trimestres de l'année 2011, s'interrompt au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 avec une augmentation importante de 2,1 % par rapport au trimestre précédent (après - 0,16 % au 4<sup>ème</sup> trimestre, - 0,40 % au 3<sup>ème</sup> trimestre et -0,03 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011). Cinq régions enregistrent même des taux de croissance trimestrielle égaux ou supérieurs à 4 % : la Bourgogne, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, l'Auvergne et la Corse.



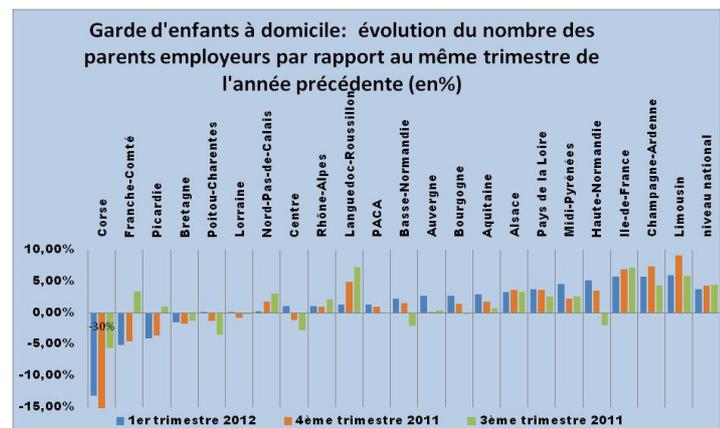
Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Sur un an, les parents employeurs ont déclaré pour ce mode d'accueil un volume horaire en augmentation de 1,5 % à l'échelle nationale. Néanmoins, cette progression annuelle est principalement liée à la hausse de 3,6 % du volume horaire en Ile-de-France, où deux tiers des heures sont déclarées. En effet, seules quatre régions se distinguent par une augmentation du nombre d'heures au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 par rapport au même trimestre de l'année précédente : les Pays de la Loire, le Limousin, l'Ile-de-France et Champagne-Ardenne. Si on les exclut du calcul, le volume horaire déclaré pour la garde d'enfants à domicile a diminué de 3% sur un an pour les régions restantes.



Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En revanche, sur un an, le nombre de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile au niveau national est en forte hausse (+3,8 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2012) et seules quatre régions ont perdu des parents employeurs : la Corse, la Franche-Comté, la Picardie et la Bretagne. Dans toutes les autres régions, leur nombre a augmenté, avec même des taux de croissance supérieurs à 5 % en Limousin, en Champagne-Ardenne, en Ile-de-France et en Haute-Normandie.



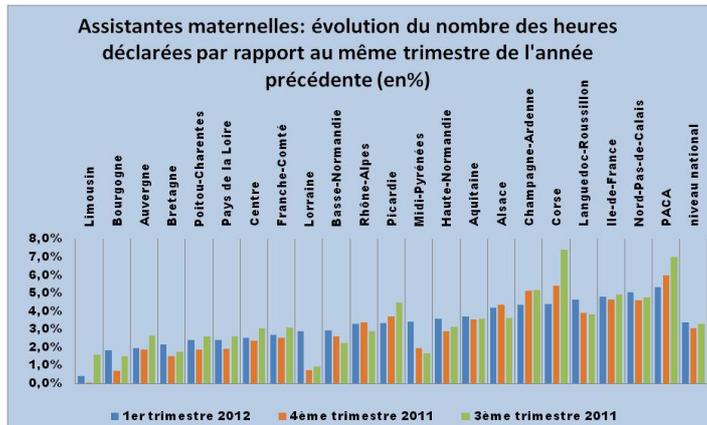
Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

### ► L'activité des assistantes maternelles reste très dynamique

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, la tendance dynamique de la branche des **assistantes maternelles du particulier employeur** - premier mode d'accueil rémunéré des enfants de moins de 3 ans en France - se poursuit, avec une forte croissance du volume horaire déclaré à l'échelle nationale : 3,4 % sur un an après 3,1 % au 4<sup>ème</sup> trimestre et 3,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 (voir également nos analyses dans les deux dernières éditions du « Baromètre des emplois de la famille », n°1 et n°2, 2012).

Toutes les régions sont concernées par la hausse du volume horaire par rapport à la même période de l'année précédente. Une très forte progression, est observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (5,4 %), dans le Nord-Pas-de-Calais (5,1 %) et en Ile-de-France (4,8 %). En revanche, dans le Limousin, l'activité des assistantes

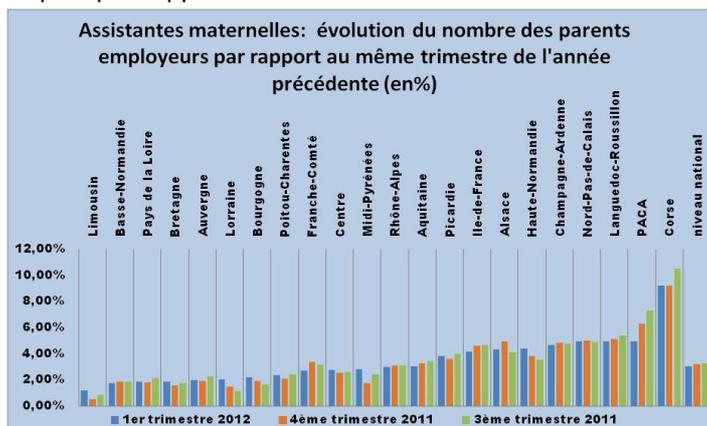
maternelles reste quasiment inchangée avec une croissance du volume horaire de 0,4 %.



Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La dynamique de cette activité s'explique par une augmentation du nombre de parents ayant recours à une assistante maternelle. En effet, le nombre de parents employeurs a progressé dans les mêmes proportions que le volume horaire (cité plus haut): +3,1 % sur un an après +3,2 % au 4<sup>ème</sup> trimestre et +3,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011. Ainsi, au premier trimestre 2012, plus de 902 000 parents employeurs ont déclaré une assistante maternelle pour la garde de leur enfant à la Sécurité sociale.

Toutes les régions enregistrent une hausse du nombre de parents employeurs d'assistantes maternelles. Pour neuf régions, le taux de croissance est supérieur à la moyenne nationale: en Picardie, en Haute-Normandie, en Champagne-Ardenne, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Languedoc-Roussillon, en Ile-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et enfin en Corse, où cette hausse dépasse même 9 %, soit 100 parents employeurs de plus par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011.



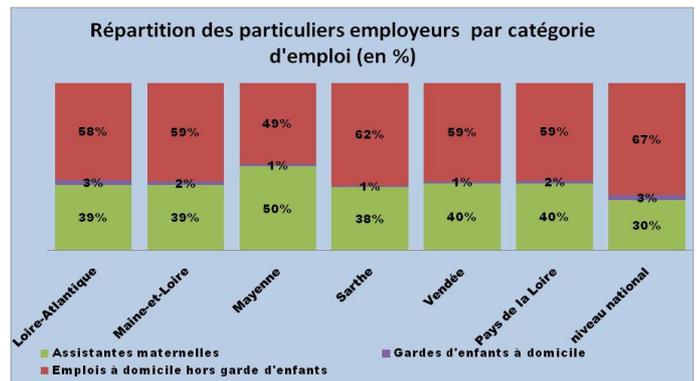
Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2012. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

## ZOOM SUR LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE : PREMIER BILAN ANNUEL 2011

L'analyse trimestrielle précédente montre que la région des Pays de la Loire fait partie des rares régions enregistrant, au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, une augmentation sur un an du nombre de particuliers employeurs dans le champ de l'emploi à domicile hors garde d'enfants. Concernant l'activité des gardes d'enfants à domicile, cette région affiche également une bonne performance au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Ces résultats nous amènent à regarder de près, pour cette région, l'évolution annuelle en 2011 par rapport à 2010.

### ► Une forte présence des particuliers employeurs dans les Pays de la Loire

Selon les chiffres provisoires de l'ACOSS pour 2011, le secteur des particuliers employeurs en Pays de la Loire suit, à première vue, la même tendance qu'au niveau national. Ainsi, en 2011, le nombre de particuliers employeurs stagne (+0,1 % contre 0 % au niveau national), le volume horaire augmente de 1,6 % (contre +1,3 % au niveau national) et la masse salariale nette versée progresse de 2,6 % (contre 2,3 % au niveau national). Néanmoins, l'analyse par catégorie d'emploi révèle un écart par rapport au niveau national (voir cette analyse plus loin). En effet, grâce au poids important des assistantes maternelles dans l'ensemble du secteur des particuliers employeurs, ce dernier enregistre une hausse d'activité en termes de volume horaire déclaré. 40 % des particuliers employeurs de la région emploient une assistante maternelle contre 30 % d'entre eux au niveau national.



Source : ACOSS, tableau de bord au 4ème trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille

7,4 % des particuliers employeurs en France résident dans les Pays de la Loire, où sont concentrés 8,5 % des heures déclarées du secteur, alors que ce territoire ne couvre que 5,5 % de la population française<sup>1</sup>. Cette forte présence des particuliers employeurs est surtout liée à une forte concentration des parents ayant recours à une assistante maternelle: 10% des parents employeurs d'assistantes maternelles en France vivent dans les Pays de la Loire.

### ► Emplois à domicile hors garde d'enfants : une perte d'environ 770 emplois en équivalent temps plein par rapport à 2010

En 2011, la région compte, en moyenne annuelle, environ 130 000 particuliers employeurs de salariés à domicile hors garde d'enfants ; six particuliers employeurs sur dix déclarent employer un salarié à domicile hors garde d'enfants.

Selon les chiffres provisoires de l'ACOSS, on observe au cours de l'année 2011 la même tendance à la baisse accélérée de l'emploi à domicile hors garde d'enfants qu'au niveau national : baisse en moyenne annuelle de 4,8 % du volume horaire déclarée (contre -4 % au niveau national), de 1,5 % du nombre de particuliers employeurs (contre -1,6 % au niveau national) et, en conséquence, un recul de 2,3 % de la masse salariale nette (contre -1,5 % au niveau national).

Tous les départements sont plus ou moins concernés par ce repli de l'activité : les plus fortes baisses sont enregistrées en Loire-Atlantique (-5,6 %) et dans la Sarthe (-6,6 %), qui concentre la moitié du volume horaire déclaré de la région. Ainsi, les particuliers employeurs des Pays de Loire ont déclaré en 2011 près de 1,2 million d'heures de moins qu'en 2010, ce qui correspond à une baisse d'environ 770 emplois en équivalent temps plein. La suppression au 1<sup>er</sup> janvier 2011 du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisation patronale lorsque l'employeur déclare son salarié sur la base du salaire réel explique notamment cette baisse importante : 65 % des heures déclarées en moins sont imputables à des particuliers employeurs qui ne bénéficiaient d'aucune exonération particulière (et donc potentiellement concernés par le « dispositif des 15 points »), contre 53 % au niveau national.

### ► Assistantes maternelles : une forte concentration régionale

En France, un parent employeur d'assistante maternelle sur dix réside dans les Pays de la Loire. En 2011, dans cette région, plus de 88 000 parents ont versé 327 millions d'euros en salaires nets pour ce mode d'accueil, en rémunération de 122 millions d'heures, ce

qui représente plus de 10 % des heures au niveau national. Selon le dernier rapport de la branche des assistantes maternelles du particulier employeur, publié par la FEPEM en mars 2012, les assistantes maternelles proposent en 2010, en moyenne nationale, 30 places d'accueil pour cent enfants de moins de trois ans. Les départements des Pays de la Loire se démarquent avec des capacités d'accueil très élevées : ainsi, en 2010, dans le Maine-et-Loire et en Vendée, les assistantes maternelles proposent respectivement 45 et 53 places d'accueil pour cent enfants de moins de trois ans.

Cette présence à la fois importante et ancienne des assistantes maternelles dans la région explique pourquoi les taux de croissance du volume horaire (+3,1 %) et du nombre de particuliers employeurs (+2,5 %) y sont plus faibles qu'au niveau national, où on enregistre pour cette catégorie d'emploi une hausse annuelle de 3,6 % pour le volume horaire et le nombre de parents employeurs.

### ► Gardes d'enfants à domicile : une activité en baisse

La région se situe parmi les quatre régions qui enregistrent au 1<sup>er</sup> trimestre 2012 une hausse annuelle du nombre des heures déclarées par des parents employeurs de gardes d'enfants à domicile, alors qu'au cours des deux années précédentes, tous les départements des Pays de la Loire, à l'exception de la Sarthe, étaient frappés par une baisse annuelle de cette activité (-1,8 % en 2011 et -2,3 % en 2010). Il faut souligner que, dans le même temps, le nombre de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile a au contraire augmenté de façon importante (+4,4 % en 2011 et +4 % en 2010), et en conséquence, la moyenne annuelle des heures déclarées par parent employeur est passée de 573 à 506 entre 2009 et 2011, soit une diminution de 11,6 %.

Si la tendance s'est inversée au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, il est encore trop tôt pour l'interpréter définitivement comme le signe de la reprise d'activité de la garde d'enfants à domicile dans la région.

Mélanie Gromer

<sup>1</sup> INSEE, estimations de population 2011

		Effectif par catégorie d'employeur en 2011							Evolution en moyenne annuelle entre 2010 et 2011						
		Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Niveau national	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Niveau national
Total particuliers employeurs	Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers)	78,9	47,6	16,1	39,3	39,4	221,3	2 971	↓ -0,1%	⇒ 0,9%	⇒ 0,7%	↓ -1,1%	⇒ 0,4%	⇒ 0,1%	⇒ 0,0%
	Masse salariale nette (en millions)	208,1	119,8	45,3	95,2	95,9	564,3	8 899	↑ 2,8%	↑ 3,6%	↑ 3,7%	⇒ 0,5%	↑ 2,6%	↑ 2,6%	↑ 2,2%
	Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	52,6	31,6	13,1	25,4	26,2	148,9	1 759	↑ 1,7%	↑ 1,9%	↑ 2,3%	⇒ 0,6%	↑ 1,7%	↑ 1,6%	↑ 1,3%
Emplois à domicile hors garde d'enfants	Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers)	46,1	28,2	7,8	24,2	23,2	129,6	2 003	↓ -2,1%	⇒ 0,1%	↓ -1,1%	↓ -3,1%	↓ -1,0%	↓ -1,5%	↓ -1,6%
	Masse salariale nette (en millions)	78,1	47,4	12,7	44,6	37,5	220,4	4 704	↓ -3,1%	⇒ 0,4%	↓ -1,6%	↓ -4,7%	↓ -1,2%	↓ -2,3%	↓ -1,5%
	Nombre d'heures rémunérées (en millions)	8,4	5,2	1,5	5,3	4,2	24,7	509	↓ -5,8%	↓ -2,2%	↓ -4,3%	↓ -6,6%	↓ -3,5%	↓ -4,8%	↓ -4,0%
Gardes d'enfants à domicile	Moyenne annuelle de particuliers employeurs	2 328	892	232	413	469	4 334	89 614	↑ 4,1%	↓ 4,0%	↑ 7,8%	↑ 8,3%	↑ 1,3%	↑ 4,4%	↑ 5,3%
	Masse salariale nette (en millions)	10,1	3,3	0,8	1,6	1,6	17,3	585	⇒ 0,3%	↓ -1,2%	↓ -3,9%	↑ 5,4%	↓ -4,2%	↓ -0,1%	↑ 4,5%
	Nombre d'heures rémunérées (en milliers)	1 280	412	100	208	195	2 194	71 468	↓ -1,3%	↓ -3,3%	↓ -5,9%	↑ 3,8%	↓ -5,8%	↓ -1,8%	↑ 2,3%
Assistants maternelles	Moyenne annuelle de particuliers employeurs	30,9	18,7	8,1	14,8	15,8	88,3	886	↑ 2,7%	↑ 2,2%	↑ 2,4%	↑ 2,4%	↑ 2,5%	↑ 2,5%	↑ 3,6%
	Masse salariale nette (en millions)	119,8	69,1	31,8	49,0	56,8	326,5	3 610	↑ 7,2%	↑ 6,1%	↑ 6,2%	↑ 5,7%	↑ 5,5%	↑ 6,4%	↑ 7,0%
	Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	42,9	26,0	11,5	19,8	21,8	122,0	1 179	↑ 3,4%	↑ 2,8%	↑ 3,3%	↑ 2,7%	↑ 2,9%	↑ 3,1%	↑ 3,6%

Champ: France entière. Source: ACOSS - tableau de bord au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

\* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.

L'OBSERVATOIRE FEPEM DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

Le Centre d'études et de prospective de la Fédération des particuliers employeurs de France

79 rue de Monceau, 75008 Paris, Contact : [observatoire@fepem.fr](mailto:observatoire@fepem.fr).

Retrouvez l'Observatoire sur le site [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)